



Thouraya Ben Amor

Université de la Manouba
Tunisie

 <https://orcid.org/0000-0002-0035-4920>

La part de la modalisation dans le défigement

The share of the modalization in the defrosting

Abstract

The defrosted statement is a form of language production where the support of enunciation is not only particular, but above all very salient to the point where one could say that everything is modalization in the defrosting, since it constitutes a dominant predication. However, few linguistic studies specifically describe this phenomenon behind which there is a real complexity that manifests itself at the level of the various factors that participate interactively in the modal component whose aspects of grammatical type and lexical.

If the defrosting is accompanied by reworking of sequences with a certain fixity by including a subjectivity, the latter must, in principle, meet the general conditions of congruence; between the marks of the modalisation inherent in the follow-up to the defrosting operation and those which follow it, we will seek to understand how aspectual and modal conflicts are managed according to the meaning of the enunciator of a defrosting. Knowing that defrosted statements necessarily subsumes three broad ontological categories: the person, space and time, is there a hierarchy within the modalities of action of verbal defrostings, even phrasic?

Keywords

Defrosting, enunciation, modalisation, predication, grammatical/lexical aspects, congruence

Introduction

La modalisation est un phénomène objectivement complexe. La doxa ne parvient pas encore à en donner une vision globale quand elle n'en fournit pas une vision morcelée. Ce caractère fragmentaire s'explique sans doute par le fait que

la modalisation regroupe entre autres les dimensions aspectuelles grammaticales et lexicales, les diverses modalités (Martin, 1971, 1988 ; Gosselin, 2005, 2010, 2021 ; Haßler, 2022, etc.) les composantes logiques, vériconditionnelles et énonciatives, un pan entier relatif à la dimension extralinguistique, voire pragmatique, etc. De même, l'abondance de la littérature portant sur la modalisation et la diversité des typologies s'appuyant sur différents cadres théoriques contribuent probablement à ce flou.

Face à un premier risque de considérer que tout est modalisation dans un énoncé sans pouvoir cerner les principes structurants qui permettraient d'en organiser hiérarchiquement les manifestations linguistiques et face à un second risque celui d'appréhender le défigement comme un simple marqueur supplémentaire de modalisation sans autre précision, notamment sans pouvoir discriminer ce qui est le plus prégnant dans l'expression de la subjectivité, nous opterons pour une acception suffisamment générale et intégrative. Afin de pallier l'absence d'acception univoque ou du moins consensuelle de la modalisation en linguistique française et pour dépasser l'obstacle du caractère diffus et nébuleux de la subjectivité dans l'énoncé défigé, nous inscrivons aussi bien l'appréhension de la modalisation que celle du défigement dans le cadre général de la prédication. « On en vient ainsi à l'idée qu'une proposition comporte en elle, non seulement un prédicat et ses arguments, mais un opérateur modal qui est le lieu obligé de sa prise en charge. Dans la forme générale $M(Pa)$, M symbolise le modalisateur, P la prédication et a l'argument. Le modalisateur M est le lieu de la modalité » (Martin, 2016 : 100). Ce choix théorique et méthodologique permet de proposer une analyse intégrative des deux phénomènes.

Si nous admettons comme définition opératoire de la modalisation qu'elle signifie essentiellement « la prise en charge par le locuteur de l'énoncé qu'il produit » (Martin, 2016 : 99), notre objectif est d'interroger l'un des lieux d'inscription du processus de modalisation (Bouali, à paraître) les moins étudiés : le défigement linguistique car comme le souligne Martin (2016 : 100), en évoquant les marques de la modalité, « la difficulté est que la modalité est loin de s'attacher exclusivement à des opérateurs modaux qui seraient propres au modalisateur (M) ».

En croisant la modalisation et le défigement (Ben Amor, 2018, 2021), nous cherchons à focaliser notre attention sur cette prise en charge dans les énoncés défigés quelle que soit l'incidence du défigement. Derrière l'évidence que le défigement constitue en soi une marque saillante de modalisation se profile donc une complexité réelle qui se manifeste au niveau des différents facteurs qui participent de manière interactive à la composante modale dont les aspects grammatical et lexical. Si le défigement apporte des modifications à des séquences ayant

une certaine fixité en vue d'y inscrire un point de vue subjectif, ce dernier ne peut se soustraire aux règles générales de la congruence.

Entre les marques de la modalisation inhérentes aux suites figées et celles que fait émerger le procédé de défigement, on cherchera à comprendre comment sont gérées, d'une part les modalités d'action des formes verbales et d'autre part les propriétés modales et temporelles des formes non verbales comme les séquences nominales, sans oublier certaines séquences phrastiques.

Nous commencerons par ce qu'on pourrait appeler les principaux préalables inscrits dans le système linguistique et qui sont de nature à prévoir toutes les possibilités de manipulations créatives dont les principes d'articulation et d'intégration et le conditionnement des parties du discours. Nous nous pencherons sur les modalités de l'ancre énonciatif selon essentiellement les catégories ontologiques de la personne, du temps et de l'espace. Nous décrirons enfin la gestion de certaines fixités aspectuelles des suites figées face aux transformations transgressives que génère le défigement.

1. Principes d'articulation et d'intégration dans le défigement

Les principes généraux d'articulation et d'intégration prédisposent toute unité lexicale à la manipulation à la fois de sa forme et de son contenu. Commençons par le principe de la double articulation du langage (Martinet, 1960), si nous prenons le cas d'une séquence figée, son défigement ne peut revisiter, de manière plus ou moins importante, « le contrat sémiotique établi entre un signifiant plurIEL et un signifié global » (Mejri, 1999 : 91) que parce que la suite est le produit non seulement du principe d'articulation, mais aussi de ce contrat sémiotique de base comme dans cet exemple :

1. *Et c'est au cours de l'une de ces nuits où le sommeil donne à retordre que l'homme Ithmène eut soudain la nostalgie de son enfance, à l'époque où le père annonçait sans prévenir ; demain nous irons à la mer, femme, on nous prête la monture.*

(Ben Salah, *Récits de Tunisie*, L'Age d'homme, 2004, p. 9)

Ce n'est pas tant la simple troncation de « donner du fil à retordre » qui est importante dans le défigement « donne à retordre », mais ce qui préside à une telle manipulation. Autrement dit, le principe d'articulation autorise en quelque sorte, dans ce contexte littéraire, certaines omissions, en l'occurrence les lexèmes

« du » et « fil ». Tout en étant relativement non congruente, la combinatoire interne de la séquence verbale « donne à retordre » répond, dans le cadre modalisateur du défigement, à une nouvelle congruence interne. Mis à part l’effacement, toute autre forme de manipulation d’une suite figée par adjonction ou par substitution solliciterait le principe de l’articulation du langage.

Pour ce qui est du principe d’intégration, il faut rappeler qu’« un signe est matériellement fonction de ses éléments constitutifs, mais le seul moyen de définir ces éléments comme constitutifs est de les identifier à l’intérieur d’une unité déterminée où ils remplissent une fonction *intégrative*. Une unité sera reconnue comme distinctive à un niveau donné si elle peut être identifiée comme « partie intégrante » de l’unité de niveau supérieur, dont elle devient l’*intégrant* (...) /sal/ est un signe parce qu’il fonctionne comme intégrant de : - à manger ; - de bains... » (Benveniste, 1966 : 125). Le défigement tire parti dans une large mesure de cette relation intégrante. Afin d’illustrer ce principe d’intégration, nous prendrons l’exemple de la séquence nominale « *plan B* » :

2. *Il n'y a pas de planète B. Comment être soi-même un acteur du changement.*

(Berners-Lee, 2020¹)

Dans un contexte inféré de crise écologique, économique et sanitaire surtout après la pandémie de la Covid-19, le titre de cet ouvrage (2), renferme le défigement « planète B » qui est obtenu en créant une relation (Buvet, 2023) entre une unité autosuffisante, le nom « planète » et une autre unité autosuffisante de nature nominale figée « plan B ». Il s’agit d’une forme néologique polylexicale (Mejri, 2023 : 109). Cette relation entre deux unités autonomes fait émerger une nouvelle unité syntagmatique intégrante de nature néologique qui obéit au principe général qui gère les relations *support/apport* ; dans ce cas, le support « planète » reçoit l’apport « plan B » pour signifier qu’il n’y a pas de planète de substitution dans la mesure où « Il n’y a pas de planète B » serait paraphrasable par :

- Il n'y a pas de plan B pour la planète
- Il n'y a pas d'alternative possible à la planète terre.
- Il n'y a pas de planète de substitution.

Bien que le principe sémantique d’intégration permette la création d’unités lexicales et de relations virtuelles condensées, le lien entre ces formes néologiques polylexicales et la modalisation est rarement établi de manière explicite.

¹ Traducteurs : Jérôme Duquène et Françoise Rajewski.

Pourtant, malgré la forme impersonnelle « Il n'y a pas », l'exemple trahit bien la présence d'un point de vue à travers l'affirmation « il n'y a pas de planète B », c'est-à-dire une prédication (Lemaréchal, 2004 ; Mizouri, 2020) d'existence qui est niée, qu'elle soit vraie ou non. De plus, l'implication de cette assertion engage le locuteur qui prend en charge l'énoncé défigé puisque du point de vue sémantique, sa perspective est orientée vers un monde possible (« Comment être soi-même un acteur du changement ») qui défend l'environnement de manière active.

Ainsi, le cadre intégratif fonctionne tel une matrice qui peut générer à l'infini, à partir de suites figées, de nouveaux signes en l'occurrence des séquences défigées.

Par ailleurs, étant donné que les unités lexicales sont versées initialement dans des catégories grammaticales, la langue française prévoit potentiellement, pour les constructions des parties du discours respectivement le nom et le verbe, la combinatoire *Nom + Nom* et *Nom + Verbe*. Ce préalable disponible dans le système linguistique permet le défigement suivant :

3. DE PROFUNDIS

Le 25 août 1984, Truman capote

(Desproges, *L'Almanach*, 1988, p. 72).

Si le patronyme de l'écrivain américain *Truman Streckfus Persons*, dit *Truman Capote* fait l'objet d'un défigement de la part de l'humoriste Desproges, c'est d'abord parce que ces deux combinatoires sont prévues dans la langue :

Nom (nom propre *Truman*) + Nom (patronyme *Capote*)

Nom (nom propre *Truman*) + Verbe (*capoter*)

La prière pour les défunts (« de profundis ») active le sens de « décéder ». Ainsi, la visée de jouer sur les mots de la part du locuteur émerge à la fois de la dimension grammaticale, à travers la combinatoire catégorielle, et de la dimension lexicale.

Pour la clarté de la démonstration, nous choisissons, au niveau méthodologique, d'illustrer les principes d'articulation et d'intégration et d'appartenance catégorielle par un exemple différent, mais en réalité dans le discours, les trois préalables agissent de manière concomitante.

Finalement, si les principes d'articulation et d'intégration ainsi que le choix des unités lexicales et leur inscription dans une partie du discours conditionnant leur combinatoire expliquent largement les fondements du phénomène de la modalisation, ils ne l'épuisent pas étant donné que le locuteur a également la possibilité d'adapter ces unités lexicales grâce à un nouvel ancrage énonciatif.

2. Le défigement : catégories ontologiques et nouvel ancrage énonciatif

S'il n'y a pas d'énoncé sans marque de modalisation, à plus forte raison les énoncés défigés. Nous conviendrons dans la perspective de Martin (2016: 102) que « la modalité est l'ensemble des opérations qui, à partir d'éléments linguistiques très variables sémantiquement interprétés, déterminent la prise en charge de la proposition, en suspendant ou en modifiant l'opérateur inhérent de vérité et en injectant la proposition dans un modèle de mondes possibles et d'univers de croyance ». Cette prise en charge du locuteur de son énoncé inscrit automatiquement trois instances relevant de catégories ontologiques : la personne, l'espace et le temps. Ce triptyque serait suffisamment puissant pour assurer une fonction explicative de la recontextualisation des séquences figées par défigement.

Nous savons que l'aréférentialité est l'une des propriétés des séquences figées dont tire parti le défigement. Prenons le cas de ces exemples :

4. *Refus d'obtempérer et tirs policiers : un rapport parlementaire ménage la chèvre police et le chou Cazeneuve.*

Au terme de six mois de travaux, les députés Thomas Rudigoz (Renaissance) et Roger Vicot (PS) refusent de faire le lien entre l'augmentation du nombre de tirs policiers sur des véhicules lors de refus d'obtempérer, réels ou supposés, et l'assouplissement du cadre légal voté en 2017.

(Mediapart, Polloni, 29 mai 2024²).

5. « *Dans l'oreille du cyclone* »
(Meurice, 2024, Seuil).

En (4), dans le sens non compositionnel de la séquence verbale *ménager la chèvre et le chou*, il n'est question ni de « chèvre », ni de « chou », mais bien de « ménager des intérêts contradictoires » (Rey & Chantreau, 1989[1997] : *chèvre*). Ce « contenu prédicatif » (Mejri, 2023: 109) est appelé à subir différents éclairages. Le propre de la composante modalisatrice du défigement est d'acclimater l'unité lexicale à l'environnement extralinguistique qui engage essentiellement la personne, l'espace et le temps. Quand le journaliste précise quels sont, à ses yeux, les deux « intérêts contradictoires » ménagés par le rapport parlementaire,

² Consulté le 30 mai 2024.

en ajoutant deux arguments (« police » et « Cazeneuve³ »), il sature ce prédicat en greffant un nouveau prédicat de modalisation : celui de l'expression de sa voix qui endosse la véracité ou non de cette assertion. Son commentaire relatif au rapport parlementaire trahit sa visée à travers un nouvel ancrage énonciatif de la personne, du temps et de l'espace.

De même, le titre qu'a choisi l'humoriste Guillaume Meurice pour son dernier ouvrage *Dans l'oreille du cyclone* en (5) est, à première vue, non congruent dans la mesure où l'expression attestée est (*être*) *dans l'œil du cyclone* pour signifier qu'une personne est dans la tourmente, qu'elle est la cible de toutes les attaques. Or, l'auteur s'est retrouvé au cœur d'une tempête politico-médiatique liée à la diffusion d'une blague lors d'une chronique dans une émission radiophonique. Dans ce titre, il s'approprie l'expression en l'adaptant au contexte situationnel ; par défigement, « l'oreille », qui renvoie métonymiquement au support médiatique, se substitue à « l'œil ». Ainsi, l'ancrage énonciatif, en tant que marqueur de modalisation vient s'agrger aux formes initiales.

La catégorie ontologique de la personne subsume, en réalité, celle de l'espace et celle du temps comme nous pouvons le vérifier dans ces exemples :

6. *Je furetais un peu partout. Je bâillais aux corneilles (c'est le cas de le dire : de vraies corneilles tournaient en vol épais, trouant l'azur), mais je n'avais pas les yeux dans ma poche. C'était l'âge : treize ans. Je me suis aperçue avant tout le monde que Madame Sibylle faisait les yeux doux au domaine (on le dit, par la suite, mais trop tard).*

(Giono, *Dragoon*, Gallimard, 1982, p. 137)

7. *Le domaine de Mademoiselle Alphonsine, c'était la cuisine, où elle ne travaillait pas, puisqu'il y avait là les Antonin, mari et femme, lui, homme à tout faire (et tout, c'était peu, depuis la mort de maman), elle, préposée aux petits plats dans les grands comme disait Roger-Hector, pour Pâques, la Noël et le 6 septembre.*

(Giono, *Dragoon*, Gallimard, 1982, p. 128)

En (6), la séquence verbale *bâiller aux corneilles* signifie « ouvrir niaiseusement la bouche en contemplant (ou en désirant) une chose aussi insignifiante que l'est la corneille pour le chasseur ou la cornouille pour l'amateur de fruit » (Rey & Chantreau, 1989[1997] : *bayer*). La modalisation intègre également l'expression de l'avis du locuteur sur son propre discours notamment dans le cadre des commentaires parenthétiques. Rappelons que « c'est le cas de le dire » est un

³ Ancien premier ministre français.

acte de langage stéréotypé qui n'engage pas seulement le sujet parlant, il est censé agir sur l'interlocuteur-interprétant. L'allocutaire est invité à reconsidérer le sens et à saisir le modalisateur ciblé. Dans ce commentaire métalinguistique, la précision « de vraies corneilles tournaient en vol épais, trouant l'azur » constitue une forme de désignation indexicale, signe de coprésence dans le cadre spatio-temporel du locuteur référent de la personne « je ».

Dans l'exemple (7), le commentaire parenthétique « (et tout, c'était peu, depuis la mort de maman) » est aussi un marqueur explicite de modalisation par défigement sémantique de la suite figée « un homme à tout faire ». Le locuteur se présente en tant qu'évaluateur qui formule une estimation quantitative personnelle comme si « un homme à tout faire » était une expression intensive. Cependant, la recontextualisation motivée par l'environnement situationnel ne prend pas nécessairement la forme d'une insertion parenthétique. C'est le cas dans cet exemple :

8. *Macron veut débarquer en messie en Nouvelle-Calédonie. Encore une idée à lagon !*

(*Le Canard enchaîné*, 22 mai 2024)

Le locuteur inscrit sa subjectivité à travers une tournure qui se veut euphémique en substituant le nom *lagon*, renvoyant aux célèbres lagons de la Nouvelle-Calédonie, au nom prévisible « con ». L'exemple illustre les modalités appréciatives qui relèvent « des jugements subjectifs portés sur le monde (...) elles servent à dire le *désirable*, i.e. à évaluer les objets et les procès sous l'angle des désirs (ou des aversions) qu'ils sont susceptibles de susciter (...) » Partant, elles indiquent, à proprement parler, des « jugements de valeur », énoncés au nom de la subjectivité collectives ou individuelle » (Gosselin, 2010 : 332–333). Ici, la modalité appréciative du « je » se manifeste à travers le jugement axiologique de la suite adjektivale figée « (une idée) à la con ! » qui, par défigement lexical, se transforme en réalité en jugement faussement atténué.

Cependant, la modalisation par recontextualisation ne se réalise pas seulement par un ancrage exophorique qui fait référence à un contexte extralinguistique, elle s'accomplit également par un ancrage endophorique renvoyant au contexte discursif comme dans l'exemple suivant :

9. *Il restait toutefois quantités d'amertumes au fond des rires, et tant d'infortunes en point de mire, que les éclats de rire se fracassaient trop souvent en tessons de voix.*

(Ben Salah, *Récits de Tunisie*, L'Age d'homme, 2004, p. 8)

La modalisation par défigement est aussi incidente à la combinatoire qui n'est pas figée, mais plutôt contrainte comme en (9) où les « tessons de voix » se substituent aux « tessons de bouteille ». L'ancrage endophorique de cette recontextualisation renvoie au contexte et notamment aux « éclats de rire » et à « se fracasser ».

Dans le cadre du défigement, en changeant l'ancrage énonciatif, le locuteur adapte les prédictats figés aux instances ontologiques, essentiellement la personne ainsi que ses catégories afférentes, c'est-à-dire l'espace et le temps. Cette recontextualisation peut avoir une incidence exophorique ou endophorique, mais l'énonciateur réadapte toujours la suite plus ou moins figée au prisme de l'un des paramètres de la prise en charge de l'énoncé dont les fixités aspectuelles.

3. Défigement et manipulations des fixités aspectuelles

Même si les fixités aspectuelles comptent parmi les propriétés syntaxiques et lexicales définitoires des expressions figées, elles ne nient pas toutes les transformations autorisées dictées par des contraintes discursives comme dans cet exemple :

10. *On perquisitionne, on fait des sondages partout, on met tout à feu et à sang, on fait un sac complet de la maison, des écuries, des étables, des jas, des granges ; quand ils ont fini, une mère truie n'y retrouverait pas ses petits. Si on ne déniche rien, c'est parfait, car la puce étant mise à l'oreille, ils se croiront floués et ils retourneront recommencer le travail. C'est une des ruines les plus spectaculaires qui soit, agréable à regarder, et à épisodes. Bonardi, bien entendu, ne se laissa pas faire, il n'était pas d'origine italienne pour des prunes, mais là n'est pas encore la question.*

(Giono, *Ennemonde*, 1968, Gallimard, p. 51)

Sans former un défigement, «la puce étant mise à l'oreille...» marque le choix du locuteur d'employer la séquence verbale *mettre la puce à l'oreille*, dans le sens contemporain d'«eveiller l'attention, la méfiance» (Rey & Chantreau, 1989[1997] : *puce*) à la voix passive et de ne pas actualiser l'argument sujet, en l'occurrence l'agent. La forme du participe présent signale une valeur causale. La proposition subordonnée participiale étant antérieure à la principale, elle marque un procès accompli.

Toutefois, le changement de diathèse incident à la séquence verbale peut faire correspondre la transformation à un défigement comme dans cet exemple :

11. *Mon petit copain Pardi en tête des colonnes de pignoufs qui vont voler au secours de la victoire du peuple (s'il y a victoire) ; et je te roule (en clignant de l'œil) notre bonne petite andouille de copain Pardi dans la chapelure de la compromission la plus totale, pour le cas où l'on aurait besoin d'un bon petit bouc émissaire. J'ai tiré cet olibrius par le pan de la veste. Il s'est tourné vers moi. Ah ! bougre ! Ça ne pue pas le vin, des types comme ça, ça pue la sacristie laïque, l'encre d'imprimerie, la couleuvre avalée et mal digérée. Il n'a pas aimé du tout mon « dites donc, jeune homme ! » Mais j'ai rengainé.*

(Giono, *Le Bonheur fou*, IV, 1993, Gallimard, p. 384)

En (11), « avaler des couleuvres » qui signifie « supporter des affronts, des avanies, sans pouvoir se plaindre » (Rey & Chantreau, 1989[1997] : *couleuvre*) reçoit une série de manipulations au niveau de l'actualisation (Lajmi, à paraître) de tous ses composants, aussi bien le verbe, le déterminant que le nom :

- l'adoption d'une forme non personnelle de la séquence verbale ;
- le choix d'une forme participiale (« avalée ») qui n'actualise pas l'argument agent ;
- le changement de diathèse (« la couleuvre » devient un agent) ;
- le changement du nombre dans la détermination nominale : du pluriel indéfini (« des couleuvres ») au singulier défini (« la couleuvre ») ;
- la coordination (« et mal digérée ») qui contredit les inférences de la séquence verbale figée.

Toutes ces transformations transgressives dans l'actualisation ne sont pas sans implication modale de nature aspectuelle. En effet, l'affront est désormais, aux yeux du locuteur, bien déterminé et doté d'un aspect accompli.

Par ailleurs, nous avons jusque-là choisi des exemples de suites figées nominales ou verbales. Cependant, les transformations transgressives de la subjectivité aspectuelle peuvent également s'appliquer à des prédictions phrastiques défigées. Ainsi, la séquence phrastique « les carottes sont cuites », dans l'exemple suivant, signifie que la situation est sans espoir et sous-tend un aspect perfectif, autrement dit, le procès ne peut être réalisé que lorsqu'il parvient à son terme. C'est d'ailleurs en cela qu'il est perçu dans son achèvement et qu'il présente un aspect résultatif :

12. *Il suffirait d'un bon policier déguisé qui ouvrirait l'œil, et dans deux heures d'ici irait faire son rapport au château, se disait Angélo et, adieu, veaux ! Les carottes sont cuites.*

(Giono, *Le Bonheur fou*, IV, 1993, Gallimard, p. 226)

Toutefois, l'expression d'une situation compromise peut recevoir, de la part du locuteur, différentes modalisations incidentes à l'aspect véhiculé par cette même séquence figée comme dans cette série d'exemples littéraires :

13. – *On va prendre probablement un bon coup dans les gencives, Achille, dit le commandant. On s'image à Turin que Radetzky tombera dans les pommes dès qu'on fera péter trois coups de pistolet sous le nez de ses officiers. Les carottes ne sont pas tellement cuites.*

(Giono, *Le Bonheur fou*, IV, 1993, Gallimard, p. 165)

14. *À Césene, une compagnie de jeunes libéraux armés et ornés de la cocarde tricolore parcourut les boulevards de la ville au son du tambour. Le soir, le peuple chanta dans les rues le chœur des soldats de la Donna Caritea de Mercadante. « Mourir pour la gloire est le sort le plus beau. » Ils avaient changé le mot de gloire en celui de patrie. « Quand le peuple commet des lapsus de ce genre, se dit Cerutti, si les carottes ne sont pas cuites elles sont néanmoins sur le feu.*

(Giono, *Le Bonheur fou*, IV, 1993, Gallimard, p. 35)

15. *Sais-tu ce qui s'est passé cette nuit ? dit Michelotti. On ne t'a plus vu dehors. Je parie que tu as dormi tranquille comme Baptiste. Je vais te dire ce que j'ai fait, moi : j'ai collé le petit coiffeur de garde devant la porte ; je lui ai tendu l'esprit vers trois ou quatre coins de la nuit et je suis allé faire un petit tour dans les bois jusqu'à un surplomb qui domine les fonds, vers Rovereto. Tout le mic-mac de Rivoli pète le feu en première. Ça n'est plus de la broderie anglaise : c'est du bon gros machin. Les carottes sont en train de cuire pour quelqu'un. Dans notre région, d'après ce que j'ai vu, ça défile continuellement vers en bas. L'Autriche doit déboucher comme une chasse dans les plaines de Mantoue. A mon avis, nous en prenons un bon coup. Mais, tout compte fait, pour nous trois c'est cocagne.*

(Giono, *Le Bonheur fou*, IV, 1993, Gallimard, p. 491).

En (13), l'introduction de la gradation par l'adverbe d'intensité « tellement » associée à la négation « ne...pas » inscrit une nouvelle visée de la part du locuteur qui suspend partiellement le procès. Nous pourrions la paraphraser ainsi :

« Les carottes ne sont pas tellement cuites » = tout n'est pas tout à fait/complètement perdu.

Cette modalisation transgresse la « perfectivité lexicale » (Martin, 1971 : 83) initiale de la suite figée en versant tout l'énoncé défigé phrasistique dans l'aspect

imperfectif. En revanche, en (14) tout n'est pas perdu, mais le procès de la perte est bien engagé grâce à l'apport lexical d'un autre prédicat figé (« sur le feu »). Par conséquent, le locuteur met l'accent sur l'aspect inchoatif. Enfin en (15), la locution prépositive « en train de » marque un procès en cours de réalisation donc nécessairement duratif, « l'aspect progressif étant l'aspect du procès qui se développe sans interruption, par accroissement ou par décroissement, c'est-à-dire par degré. » (Martin, 1971 : 51).

Ces divers défigements (13, 14 et 15) qui opèrent des transferts aspectuels de l'aspect perfectif ponctuel (12) aux aspects respectivement : imperfectif, inchoatif et progressif-duratif montrent finalement que le même prédicat, c'est-à-dire le caractère désespéré de la situation, est perçu selon un prisme modalisateur qui acquiert des variations aspectuelles dont la cohérence et la congruence globales sont assurées par un locuteur qui ne fait que décliner l'expression d'une issue censée être fatale et ne se réaliser que sous une modalité unique et exclusive.

Pour revenir au défigement incident à une catégorie grammaticale, il peut aussi révéler au sein de la composante aspectuelle de la suite figée d'autres valeurs comme dans cet exemple :

16. *Bien sûr, des fois, j'ai pensé mettre fin à mes jours, mais je ne savais jamais par lequel commencer.*

(Prévert, *Fatras*, 1966)

Dans la locution verbale « mettre fin à ses jours », l'action est envisagée comme réalisée une seule fois. Cependant, par la reprise anaphorique partielle « mais je ne savais jamais par lequel commencer », cet aspect semelfactif se transforme, par défigement, en aspect itératif ou fréquentatif (Martin, 1971 : 51). Le poète pointe l'incongruité entre l'aspect, en principe, semelfactif de se donner la mort et la forme grammaticale de l'actualisation figée au pluriel de « jours » qui infère l'aspect multiplicatif (Martin, 1971 : 51) comme si cette action pouvait se prêter à la multiplication du procès.

En définitive, les diverses nuances modalisatrices prédictives, sur lesquelles intervient le locuteur et qui sont imposées au destinataire-interprétant de ces énoncés défigés, prennent leur source dans les diverses fixités aspectuelles des prédicats figés qu'ils soient phrastiques ou non phrastiques.

Conclusion

Toute sémantique du défigement ne peut faire l'économie de la composante modalisatrice. Nous avons tenté de cerner la part de modalisation dans le défigement de manière holistique en mobilisant plusieurs facettes des enrichissements sémantiques d'une forme prédicative d'autant plus que « la modalité n'est plus fixée sur un élément linguistique déterminé. On abandonne l'idée que la modalité est en relation biunivoque avec telle ou telle donnée linguistique. Les sources de la modalité peuvent être en très grand nombre » (Martin, 2016 : 103). La part de modalisation que nous avons privilégiée est essentiellement conditionnée par des principes généraux tels que l'articulation du langage, l'intégration des unités lexicales et leur appartenance catégorielle qui dictent leur combinatoire interne et externe. Cette part de modalisation se manifeste à travers des formes prédictives ainsi que des contenus grammaticaux et lexicaux.

Toute la plasticité du système linguistique exploite les fixités du figement en créant de nouveaux ancrages énonciatifs selon les catégories ontologiques en particulier celle de la personne. La modalisation que véhicule le défigement contribue à bâtir le propre domaine de vérité du locuteur, son univers de croyance et à révéler, par conséquent, quasi directement son positionnement subjectif qu'il soit de nature affective, esthétique, idéologique, intersubjective ou autre.

Références citées

- Ben Amor, T. (2018). Les contextes de la déconstruction phraséologique. *Lublin Studies in Modern Languages and Literature* 42(4), 93–109.
- Ben Amor, T. (2021). *Linguistique du défigement*. Université de la Manouba, Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités, Imprimerie Officielle de la République Tunisienne.
- Benveniste, E. (1966–1974). *Problèmes de linguistique générale, I et II*. Gallimard.
- Bouali, M. (à paraître). Le prédicat de modalisation dans les trois fonctions primaires. *Colloque international en l'honneur du Professeur Salah Mejri, Langues et productions langagières : unités, combinatoires et énoncés* Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 15–16 avril 2024.
- Buvet, P.-A. (2023). La prédication : une relation. *Neophilologica* 35, 1–23.
- Gosselin, L. (2005). *Temporalité et modalité*. Duculot-de Boeck.

- Gosselin, L. (2010). *Les modalités en français. La validation des représentations*. Éditions Rodopi B. V.
- Gosselin, L. (2021). *Aspect et formes verbales en français*. Classiques Garnier.
- Haßler, G. (éd.) (2022). *Manuel des modes et modalités*. De Gruyter.
- Lajmi, D. (à paraître). L'actualisation, au centre du système langagier. *Colloque international en l'honneur du Professeur Salah Mejri, Langues et productions langagières : unités, combinatoires et énoncés, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Sousse, 15–16 avril 2024*.
- Lemaréchal, A. (2004). Typologie et théories de la prédication. Dans J. François & I. Behr (éds.), *Les constituants prédicatifs et la diversité des langues, Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, 2ème série, XIV* (13–28). Peeters.
- Martin, R. (1971). *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*. Éditions Klincksieck.
- Martin, R. (1988). Temporalité et « classes de verbes ». *L'information grammaticale* 39, 3–8.
- Martin, R. (2021). *Linguistique de l'universel, Réflexions sur les universaux du langage, les concepts universels, la notion de langue universelle*. 2e édition. Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris. (édition consultée 2016).
- Martinet, A. (1960). *Éléments de linguistique générale*. Armand Colin. (édition consultée 1980).
- Mejri, S. (1999). Unité lexicale et polylexicalité. *Linx* 40, 79–93.
- Mejri, S. (2023). Néologie polylexicale et contenus prédicatifs. *Synergies Tunisie* 6, 109–153.
- Mejri, S. & Mizouri I. (2023). L'analyse prédicative : éléments méthodologiques. *Synergies Tunisie* 6, 17–67.
- Milcent-Lawson, S. (2013). Poétiques du défigement chez Giono et Beckett. *Pratiques* 159–160, 127–146.
- Mizouri, I. (2020). *L'enchaînement polylexical : du prédicat à la polylexicalité*. Thèse de doctorat, Université Sorbonne Paris Nord.
- Rey, A. & Chantreau, S. (1989)[1997]. *Dictionnaire des expressions et locutions*. Les Usuels du Robert.